

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

### MODIFICATION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

N° 2025-09-29\_28

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Date de publication ou de notification :  
 30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
POUR : 36	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CONTRE : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5214-16,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2018-12-10\_40 du 10 décembre 2018 relative à la définition des intérêts communautaires,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Château-Landon n° 2025.04.61 du 24 juin 2025 relative à la demande de modification de l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,

- CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing dispose de compétences de plein droit et de compétences supplémentaires,
- CONSIDÉRANT** que lorsque l'exercice de compétences est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés,
- CONSIDÉRANT** que toute modification de l'intérêt communautaire est soumise aux mêmes conditions,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2018-12-10\_40 du 10 décembre 2018, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a redéfini les différents intérêts communautaires,
- CONSIDÉRANT** ainsi que l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire comprend les trois terrains de football situés à Souppes-sur-Loing cadastrés BE 488 sis chemin des Mariniers (stade Daniel Rodighiero), YL 295 sis rue du Foyer (stade dit « du collège ») et AV 320 sis chemin des Mariniers - hameau Les Secherons,

- CONSIDÉRANT** néanmoins que les parcelles susmentionnées correspondent tant à des équipements communautaires qu'à des équipements municipaux,
- CONSIDÉRANT** par ailleurs que pour le stade Daniel Rodighiero, une partie de la parcelle cadastrée BE 268 a été omise dans la définition initiale de l'intérêt communautaire,
- CONSIDÉRANT** que Monsieur le Président de Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a rappelé, notamment lors des débats d'orientation budgétaire 2024 et 2025, que le transfert du stade Marc Chami de Château-Landon restait une hypothèse envisageable, d'autant que le Gâtinais Val de Loing FC, club de football local, occupe tant les équipements de Souppes-sur-Loing que ceux de Château-Landon,
- CONSIDÉRANT** ainsi qu'il a été suggéré à la commune de solliciter la communauté de communes en vue de la modification de l'intérêt communautaire,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025.04.61 du 24 juin 2025, le Conseil municipal de Château-Landon a autorisé Madame le Maire à solliciter la demande de modification de l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire afin d'y intégrer le stade Marc Chami de Château-Landon sis rue de la Croix du Bourdon,
- CONSIDÉRANT** que ladite délibération a été notifiée le 2 juillet 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Article 1<sup>er</sup> : COMPLÈTE l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire en y intégrant, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le stade Marc Chami de Château-Landon sis rue de la Croix du Bourdon cadastré V 88 (en partie), V 152, V 372 (en partie), V 373, V 374, V 420, V 551 et V 553 ;
- Article 2 : APPROUVE l'intérêt communautaire en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire comme suit :
- terrains de football situés à Souppes-sur-Loing
    - stade Daniel Rodighiero sis chemin des Mariniers cadastré BE 268 (en partie) et BE 488 (en partie),
    - terrain dit « du collège » sis rue du Foyer cadastré YL 295 (en partie),
    - terrain dit « du camping » sis chemin des Mariniers – hameau Les Secherons cadastré AV 320 (en partie),
  - terrains de football situés à Château-Landon
    - stade Marc Chami sis rue de la Croix du Bourdon cadastré V 88 (en partie), V 152, V 372 (en partie), V 373, V 374, V 420, V 551 et V 553 ;
- Article 3 : PRÉCISE que l'intégration desdits équipements fera l'objet de procès-verbaux de transfert et de plans de division et de bornage le cas échéant ;

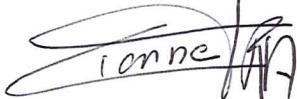
Article 4 :

AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame le Maire de Château Landon et à Monsieur le Maire de Souppes-sur-Loing.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

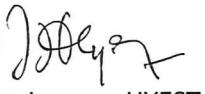
À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_29

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en  
Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPEREAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 5211-1 et L. 5211-18,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté inter-préfectoral n° 2022/DRCL/BLI/n° 5 du 3 février 2022 portant modifications des statuts du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM),
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2025/DRCL/BLI/n° 30 du 26 août 2025 portant adhésion des communes de Quincy-Voisins et Savigny-le-Temple au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM),
- VU** la délibération du Conseil municipal de Vert-Saint-Denis du 31 mars 2025 sollicitant l'adhésion au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Réau du 19 mai 2025 sollicitant l'adhésion au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Lieusaint du 19 mai 2025 sollicitant l'adhésion au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,
- VU** la délibération du Comité syndical du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne n° 2025-67 du 18 juin 2025 relative à l'adhésion de la commune de Vert-Saint-Denis,
- VU** la délibération du Comité syndical du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne n° 2025-68 du 18 juin 2025 relative à l'adhésion de la commune de Réau,
- VU** la délibération du Comité syndical du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne n° 2025-69 du 18 juin 2025 relative à l'adhésion de la commune de Lieusaint,

**VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,

**VU** les statuts du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne,

**VU** le courrier de Monsieur du Président du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne du 2 septembre 2025, reçu par courriel le 3 septembre 2025, notifiant à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing les délibérations du Comité syndical du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne n° 2025-67, 2025-68 et 2025-69 du 18 juin 2025 relatives à l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint,

**CONSIDÉRANT** que le périmètre de tout établissement public de coopération intercommunale peut être étendu, par arrêté du ou des représentants de l'État dans le ou les départements concernés, par adjonction de nouveaux membres, soit à la demande des organes délibérants des nouveaux membres, soit sur l'initiative de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, soit sur l'initiative du représentant de l'État,

**CONSIDÉRANT** que dans les trois cas, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au représentant de chacun des membres, l'organe délibérant de chaque membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission du nouveau membre, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale,

**CONSIDÉRANT** qu'à défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable,

**CONSIDÉRANT** que par délibération du 31 mars 2025, le Conseil municipal de Vert-Saint-Denis a sollicité l'adhésion de la commune au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,

**CONSIDÉRANT** que par délibération du 19 mai 2025, le Conseil municipal de Réau a sollicité l'adhésion de la commune au SDESM et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,

**CONSIDÉRANT** que par délibération du 19 mai 2025, le Conseil municipal de Lieusaint a sollicité l'adhésion de la commune au SDESM et le transfert de la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,

**CONSIDÉRANT** que par délibérations n° 2025-67, 2025-68 et 2025-69 du 18 juin 2025, le Comité syndical du SDESM a approuvé l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint pour la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques »,

**CONSIDÉRANT** que par courrier du 2 septembre 2025, reçu par courriel le 3 septembre 2025, Monsieur le Président du SDESM a notifié à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing les délibérations du Comité syndical du SDESM n° 2025-67, 2025-68 et 2025-69 du 18 juin 2025 relatives à l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint,

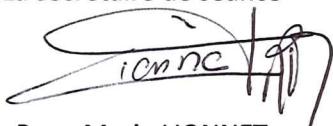
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) pour la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques » ;
- Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soient constatées, par arrêté, les adhésions précitées ;
- Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit syndicat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_30

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougligny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-9 à L. 123-18, L. 181-10 et R. 123-1 à R. 123-23,
- VU** le Code de l'urbanisme, notamment son article R. 423-9,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2025 prescrivant une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CPENR DE GRISELLES concernant un projet de parc éolien sur la commune de Griselles,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Griselles n° 2021-52 du 19 juillet 2021 relative à l'éolien,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Griselles n° D\_2023\_65 du 13 décembre 2023 relative à loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Griselles n° D\_2024\_30 du 23 juillet 2024 relative au projet d'éoliennes,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-05-26\_25 du 26 mai 2025 relative à la position de principe de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing sur les projets relatifs aux énergies renouvelables,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Griselles n° DEL\_2025\_24 du 17 septembre 2025 relative au classement préfectoral en zone d'exclusion pour l'implantation d'éoliennes,
- VU** la délibération du Conseil municipal de Griselles n° DEL\_2025\_25 du 17 septembre 2025 relative à l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Griselles,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,

La présente délibération, transmise au représentant de l'État, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la collectivité, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois. Conformément à l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, le délai de recours prévu est augmenté d'un mois pour les personnes qui demeurent en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises. De même, le délai est augmenté de deux mois pour les personnes qui demeurent à l'étranger.

- VU** la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CPENR DE GRISELLES le 18 octobre 2024, complétée les 28 avril et 7 mai 2025, concernant un projet de parc éolien sur la commune de Griselles,
- VU** l'ensemble des pièces, plans et études réglementaires, notamment l'étude d'impact et son résumé non technique, relatifs au projet de parc éolien sur la commune de Griselles,
- VU** l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire n° 2024-5030 du 7 février 2025 et la réponse du pétitionnaire à cet avis intégrée au dossier,
- VU** le rapport de l'inspecteur de l'environnement de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre-Val de Loire du 30 mai 2025,
- VU** le courrier de Madame la Préfète du Loiret du 16 juillet 2025 notifié le 24 juillet 2025 relatif à l'enquête publique concernant le projet de la société CPENR DE GRISELLES à Griselles,
- CONSIDÉRANT** que le 18 octobre 2024, la société SAS CPENR DE GRISELLES, filiale d'ABOWIND devenue ABOENERGY, a déposé une demande d'autorisation environnementale concernant un projet de parc éolien situé sur la commune de Griselles,
- CONSIDÉRANT** que ladite demande a été complétée les 28 avril et 7 mai 2025,
- CONSIDÉRANT** que le projet comprend l'implantation de trois aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 5,7 MW et l'installation d'ouvrages annexes (plateformes, chemins d'accès, poste de livraison et réseau de raccordement électrique souterrain),
- CONSIDÉRANT** que la production électrique est évaluée à 38 GWh/an pour une puissance de 17,1 MW, soit un facteur de charge de 25,4 %,
- CONSIDÉRANT** que les éoliennes auront une hauteur de moyeu de 118 m et des pales de 81,5 m depuis le centre du rotor, soit des installations de 199,5 m de hauteur en bout de pale,
- CONSIDÉRANT** que dans son avis n° 2024-5030 du 7 février 2025, la Mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire a recommandé au pétitionnaire de rechercher des solutions alternatives pour le choix du site d'implantation au regard des incidences sur l'environnement, de compléter l'étude d'impact par une évaluation des incidences des différentes modalités de raccordement du projet au réseau susceptibles d'être mises en œuvre ainsi que de compléter les modalités de bridage prévues en indiquant les conditions d'arrêt et de remise en marche des éoliennes en fonction des précipitations atmosphériques,
- CONSIDÉRANT** que les impacts paysagers, naturels, humains et paysagers ont été identifiés au travers d'une étude,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière de climat et de qualité de l'air, l'étude d'impact démontre qu'en phase de chantier, les émissions du projet liées au trafic des camions resteront très faibles au regard des émissions annuelles sur la commune de Griselles,
- CONSIDÉRANT** ainsi que l'impact sera temporaire et considéré comme négligeable,
- CONSIDÉRANT** qu'en phase d'exploitation, le fonctionnement d'une éolienne ne rejette aucun déchet ni polluant et ne générera aucun processus météorologique,

- CONSIDÉRANT** qu'en matière de relief, de géologie et d'hydrogéologie, les principaux impacts résulteront de la phase de travaux avec les remaniements de sol liés aux opérations de terrassement et d'aménagement des tranchées de raccordement électrique et des fondations pour les locaux techniques,
- CONSIDÉRANT** que les activités du chantier sont susceptibles de générer des infiltrations de fluides pouvant altérer la qualité des eaux souterraines,
- CONSIDÉRANT** qu'afin de protéger de tout risque de pollution les eaux souterraines, un suivi hydraulique ou hydrogéologique sera mis en place en phase chantier,
- CONSIDÉRANT** qu'en phase de fonctionnement, toute fuite d'huile des éoliennes sera cantonnée à l'intérieur grâce aux systèmes de rétention,
- CONSIDÉRANT** ainsi que l'impact sur les eaux de surface ou souterraines sera nul,
- CONSIDÉRANT** dès lors que les impacts résiduels attendus seront négligeables en phase de chantier comme en phase d'exploitation,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière d'hydrologie, des perturbations de l'écoulement des eaux de surface pourront survenir pendant la phase de travaux au droit des pistes d'accès aux lieux d'intervention prévus,
- CONSIDÉRANT** qu'aucun rejet des eaux du chantier ne sera effectué sur le site ou ses abords,
- CONSIDÉRANT** qu'avec la mise en place de mesures qui permettront d'éviter tout ruissellement de polluants vers les eaux superficielles, l'impact sur l'hydrologie sera négligeable en phase de chantier comme en phase d'exploitation,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière de continuités écologiques de la trame verte et bleue, le projet n'aura pas d'impact,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière d'habitats naturels et de flore, les impacts résiduels sont nuls,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière d'avifaune, le risque de destruction de nichées en phase travaux est identifié et qualifié de fort pour certaines espèces,
- CONSIDÉRANT** de même que le risque de dérangement en période de reproduction est qualifié de fort pour certaines espèces,
- CONSIDÉRANT** qu'en phase d'exploitation, la perte d'habitat sera négligeable pour l'ensemble des espèces,
- CONSIDÉRANT** que pour les chiroptères, les impacts porteront sur les risques de collision et de barotraumatisme des espèces avec les éoliennes lors de leur fonctionnement,
- CONSIDÉRANT** que pour les autres groupes de faune, l'impact en phase de travaux et d'exploitation sera nul,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière de milieu humain, cadre de vie, sécurité et santé publique, le projet est en accord avec les documents d'urbanisme,
- CONSIDÉRANT** de même que la distance minimale des éoliennes vis-à-vis des habitations est respectée,
- CONSIDÉRANT** que le maître d'ouvrage indemnise les propriétaires et exploitants des parcelles agricoles concernées par l'implantation des éoliennes pour les pertes de surface cultivable et les contraintes d'exploitation occasionnées par l'implantation des éoliennes et des chemins d'accès,

- CONSIDÉRANT** que le chantier n'aura aucun impact sur les réseaux et servitudes,
- CONSIDÉRANT** qu'en matière de patrimoine et de paysage, le projet sera régulièrement visible et possiblement perceptible à plus de 17 km,
- CONSIDÉRANT** que les interactions visuelles les plus importantes seront rassemblées dans un périmètre d'environ 2,5 km autour du projet, où elles seront ponctuellement accompagnées d'effets de surplomb ou de modification des rapports d'échelle du paysage,
- CONSIDÉRANT** qu'après application de deux mesures d'évitement et de neuf mesures de réduction, trois impacts forts et neufs impacts modérés, tous situés à moins de 3 km des éoliennes projetées, ont été identifiés,
- CONSIDÉRANT** qu'une mesure de réduction supplémentaire par la mise en place de masques visuels végétaux a été proposée aux habitations les plus exposées au projet avec la possibilité d'adapter la mesure à leurs besoins et envies,
- CONSIDÉRANT** qu'une mesure de compensation patrimoniale est mise en place mettant à disposition des communes de Griselles, Chevannes et Pers-en-Gâtinais une enveloppe financière pour la restauration et la mise en valeur de leur patrimoine,
- CONSIDÉRANT** que par courrier du 16 juillet 2025 notifié le 24 juillet 2025, Madame la Préfète du Loiret a notifié à la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2025 prescrivant une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CPENR DE GRISELLES concernant un projet de parc éolien sur la commune de Griselles,
- CONSIDÉRANT** que l'enquête publique se déroule du lundi 15 septembre 2025 à 9h au vendredi 17 octobre 2025 à 12h,
- CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing dispose d'un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025 pour émettre un avis,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2021-52 du 19 juillet 2021, le Conseil municipal de Griselles a décidé de s'opposer à tout projet éolien sur le territoire de la commune,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° D\_2023\_65 du 13 décembre 2023, le Conseil municipal de Griselles a décidé de ne pas proposer, sur le territoire de la commune, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° D\_2024\_30 du 23 juillet 2024, le Conseil municipal de Griselles s'est déclaré défavorable au projet présenté par la société ABOWIND,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° DEL\_2025\_24 du 17 septembre 2025, le Conseil municipal de Griselles a demandé le classement du territoire de la commune en zone d'exclusion pour l'implantation d'éoliennes,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° DEL\_2025\_25 du 17 septembre 2025, le Conseil municipal de Griselles a émis un avis défavorable sur la demande d'autorisation environnementale en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Griselles,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025-05-26\_25 du 26 mai 2025, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a réaffirmé le principe de respect de l'avis du ou des conseils municipaux de la ou des communes d'implantation des projets relatifs aux énergies renouvelables et

La présente délibération, transmise au représentant de l'État, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la collectivité, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois. Conformément à l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, le délai de recours prévu est augmenté d'un mois pour les personnes qui demeurent en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises. De même, le délai est augmenté de deux mois pour les personnes qui demeurent à l'étranger.

a confirmé que le respect de ce principe serait formalisé par la délibération du conseil communautaire à chaque sollicitation du représentant de l'État dans le département pour toute demande d'autorisation environnementale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1<sup>er</sup> : ÉMET un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CPENR DE GRISELLES concernant un projet de parc éolien sur la commune de Griselles ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Préfète du Loiret et à Monsieur le Maire de Griselles.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance

Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Jacques HYEST



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_31

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougligny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPEREAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 1211-1 et L. 2113-2,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  
- CONSIDÉRANT** que la mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique amenant à recourir aux centrales d'achats,
- CONSIDÉRANT** que l'achat dans le domaine du numérique et des télécoms est un poste budgétaire significatif,
- CONSIDÉRANT** que les marchés du numérique et des télécoms sont techniques et évoluent en fonction des avancées technologiques nécessitant l'expertise d'acheteurs spécialisés et entièrement consacrés au suivi de cet environnement très dynamique,
- CONSIDÉRANT** que la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT), créée à destination des collectivités territoriales, est un acheteur sous forme de pouvoir adjudicateur,
- CONSIDÉRANT** que les objectifs de la CANUT sont principalement de proposer à ses membres une gestion simplifiée des achats, des marchés adaptés aux besoins des collectivités territoriales, des frais d'accès réduits, une relation directe avec les titulaires pour l'exécution des marchés et une représentation de leurs intérêts face aux titulaires de marchés,
- CONSIDÉRANT** que l'adhésion à la CANUT permet à la collectivité de bénéficier de tarifs préférentiels, de conditions contractuelles avantageuses et d'une meilleure gestion des achats dans le domaine du numérique et des télécoms,
- CONSIDÉRANT** que l'adhésion à la CANUT est gratuite,

**CONSIDÉRANT**

que seul le coût annuel d'utilisation des marchés est facturé par l'intermédiaire de la collectivité.

Coût annuel pour une structure seule	Établissement > ou = 500 employés			Établissement < 500 employés			Établissement < 100 employés		
	Prix unitaire HT remisé	Total HT	Total TTC	Prix unitaire HT remisé	Total HT	Total TTC	Prix unitaire HT remisé	Total HT	Total TTC
1 <sup>er</sup> accord-cadre	600,00 €	600,00 €	720,00 €	300,00 €	300,00 €	360,00 €	150,00 €	150,00 €	180,00 €
2 accords-cadres avec remise de 20%	480,00 €	960,00 €	1 152,00 €	240,00 €	480,00 €	576,00 €	120,00 €	240,00 €	288,00 €
3 accords-cadres avec remise de 30%	420,00 €	1 260,00 €	1 512,00 €	210,00 €	630,00 €	756,00 €	105,00 €	315,00 €	378,00 €
4 accords-cadres avec remise de 40%	360,00 €	1 440,00 €	1 728,00 €	180,00 €	720,00 €	864,00 €	90,00 €	360,00 €	432,00 €
5 accords-cadres avec remise de 45%	330,00 €	1 650,00 €	1 980,00 €	165,00 €	825,00 €	990,00 €	83,00 €	413,00 €	495,00 €
6 accords-cadres avec remise plafond de 50%	300,00 €	1 800,00 €	2 160,00 €	150,00 €	900,00 €	1 080,00 €	75,00 €	450,00 €	540,00 €

**CONSIDÉRANT**

que la CANUT n'exige pas d'exclusivité lors de l'utilisation de ses marchés,

**CONSIDÉRANT**

qu'elle permet de résilier la souscription à un marché à tout moment,

**CONSIDÉRANT**

qu'il est dans l'intérêt de la collectivité de rechercher des moyens d'optimiser les coûts tout en garantissant la fiabilité du matériel acquis, la qualité des services et prestations réalisées,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1<sup>er</sup> :

APPROUVE l'adhésion à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) ;

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la formalisation de ladite adhésion et à signer tous les documents y afférents ;

Article 3 :

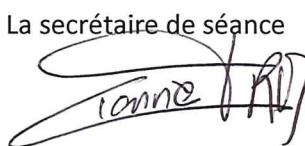
PREND ACTE qu'en application de l'article 10.1 des statuts de la CANUT Monsieur le Président siège à l'assemblée générale de l'association ;

Article 4 :

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser et à suivre l'ensemble du processus de souscription aux marchés et aux actes associés auprès de la CANUT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance  
  
 Rose-Marie LIONNET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_32

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougligny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPEREAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** le courrier de demande de subvention de l'Amicale de tir de Chenou du 12 mai 2025 reçu le 15 mai 2025,
  
- CONSIDÉRANT** que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,
- CONSIDÉRANT** que la liste des subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé versées dans le cadre du budget figure en annexe,
- CONSIDÉRANT** que les subventions aux personnes de droit privés autres que les entreprises et les ménages sont inscrites au chapitre 65 au compte 65748,
- CONSIDÉRANT** que par courrier du 12 mai 2025 reçu le 15 mai 2025, l'Amicale de tir de Chenou a sollicité une subvention afin de couvrir les frais de déplacement et d'hébergement de neuf jeunes compétiteurs qualifiés dans treize disciplines différentes au championnat de France des écoles de tir ainsi que des encadrants,
- CONSIDÉRANT** que le total des frais s'élève à 1 229,00 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 229,00 € à l'Amicale de tir de Chenou afin de couvrir les frais de déplacement et d'hébergement de neuf jeunes compétiteurs qualifiés dans treize disciplines différentes au championnat de France des écoles de tir ainsi que des encadrants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_33

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 (BUDGET PRINCIPAL)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>		
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>		

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
  - VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
  - VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-04-14\_17 du 14 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025 du budget principal,
  - VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** le projet de décision modificative n° 1 du budget principal 2025 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025-04-14\_17 du 14 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2025 du budget principal de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** qu'une décision modificative est à prendre sur ledit budget afin de procéder à des ajustements budgétaires liés aux intérêts courus non échus,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal 2025 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6227-020 : Frais d'actes et de contentieux	1 500,00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66112-020 : Intérêts - Rattachement des ICNE		1 500,00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance

Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Communauté de commune à FPU : COMMUNAUTE DE COMMUNES  
GATINAIS VAL DE LOING (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002391900034

POSTE COMPTABLE : SGC FONTAINEBLEAU

**M. 57****Décision modificative 1 (3)****Voté par nature**

BUDGET : Budget Principal (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	59
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	62
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	63
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	66
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	68
A1.908 - Fonction 8 - Transports	71
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	77
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	78
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	95
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	96
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	97
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	100
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	102
A2.938 - Fonction 8 - Transports	105

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	109
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	110
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	116



**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques**

	<b>Valeurs</b>
Population totale	18 738

**Informations fiscales (N-2)**

	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	227,04

**Informations financières – ratios**

	<b>Valeurs</b>
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	444,17
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	415,95
3 Dépenses d'équipement brut / population	51,53
4 Encours de dette / population (2) (3)	116,36
5 DGF / population	35,79
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	15,99 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108,67 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,39 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27,97 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-6,78 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 14/04/2025 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

**RESTES A REALISER N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	73 486,56	B1
Investissement	I	73 486,56	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-73 486,56
Investissement	A2 + B2	-73 486,56
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I) <b>73 486,56</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 798,23
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	62 688,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES**

CS

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	173 798,23	0,00	0,00	0,00	173 798,23
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	791 786,28	0,00	0,00	0,00	791 786,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 095 584,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 095 584,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	17 200,00	0,00	0,00	0,00	17 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	147 000,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>164 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 200,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 259 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 259 784,51</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	24 000,00		0,00	0,00	24 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>24 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 283 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 283 784,51</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	18 142,84
---	-----------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 301 927,35</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	234 109,13	0,00	0,00	0,00	234 109,13
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>234 109,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>234 109,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	91 629,40	0,00	0,00	0,00	91 629,40
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>171 629,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>171 629,40</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>405 738,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>405 738,53</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	400 918,82		0,00	0,00	400 918,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	495 270,00		0,00	0,00	495 270,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>896 188,82</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>896 188,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 301 927,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 301 927,35</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>1 301 927,35</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>872 188,82</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING - Budget Principal - DM - 2025**

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

Berger  
Levraud

ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	II			IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	631 992,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00	630 492,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 330 850,00	0,00	0,00	0,00	1 330 850,00
014	Atténuations de produits	2 555 182,00	0,00	0,00	0,00	2 555 182,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 752 421,73	0,00	0,00	0,00	3 752 421,73
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>8 270 445,73</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>8 268 945,73</b>
66	Charges financières	52 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	53 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00		0,00	0,00	500,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 322 945,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 322 945,73</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	400 918,82		0,00	0,00	400 918,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	495 270,00		0,00	0,00	495 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>896 188,82</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>896 188,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 219 134,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 219 134,55</b>
+					
			<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	
=					
			<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 219 134,55</b>	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	II	III		
013	Atténuations de charges (4)	75 794,11	0,00	0,00	0,00	75 794,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 000,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	726 292,00	0,00	0,00	0,00	726 292,00
731	Fiscalité locale	5 557 295,73	0,00	0,00	0,00	5 557 295,73
74	Dotations et participations (4)	1 270 778,00	0,00	0,00	0,00	1 270 778,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 794 159,84</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 794 159,84</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	24 000,00		0,00	0,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>24 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 818 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 818 159,84</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 400 974,71</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 219 134,55</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>872 188,82</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-1 500,00		-1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



Dispositions législatives et réglementaires applicables

ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations budgétaires (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 283 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 798,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	791 786,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 095 584,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	147 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>164 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 259 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	24 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>24 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Publié le Pour information (RAR N-1) depenses gérées hors AP	Berger Levallois TOTAL (RAR N-1 vote)
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 210 297,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	234 109,13	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>234 109,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>314 109,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	400 918,82		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	495 270,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>896 188,82</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
--------------------------------	------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 283 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 798,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	152 968,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 830,23	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	127 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	791 786,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	24 897,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	500 270,75	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	43 068,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	20 324,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 618,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	13 957,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 095 584,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP			
										III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	17 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	17 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	147 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	147 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2745	Avances remboursables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>164 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 259 784,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	24 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Reprise sur autofinancement antérieur	24 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
13913	Subv. transf. Départements	24 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
13938	Autres fonds équip. transférables	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>24 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'ÉQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

AZ-3

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 210 297,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	234 109,13	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	70 954,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	86 454,51	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	76 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>234 109,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>314 109,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	400 918,82		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	495 270,00		0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le 1emblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						II	
28031	Frais d'études	32 000,00				0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	12 000,00				0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	228 000,00				0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00				0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00				0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	300,00				0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	500,00				0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	18 000,00				0,00	0,00
28138	Autres constructions	23 670,00				0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	100,00				0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	1 000,00				0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 000,00				0,00	0,00
2817838	Autre matériel informatique (m. à dispo)	400,00				0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	60 000,00				0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	50 000,00				0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	22 000,00				0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00				0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	300,00				0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 000,00				0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00				0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>896 188,82</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 219 134,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	631 992,00	0,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 330 850,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 555 182,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 752 421,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>8 270 445,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>-1 500,00</b>
66	Charges financières	52 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>52 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 322 945,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	400 918,82			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	495 270,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>896 188,82</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	---------------------------------------	------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	0,00
--	---	------

## COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING - Budget Principal - DM - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

Berger Levaillant

ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III**  
**B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>7 818 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	75 794,11	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	726 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 557 295,73	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 270 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	24 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>24 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
--	--	-------------

	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>0,00</b>
--	--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 219 134,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	631 992,00	0,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL ID : 077-200023919-20250929-2025_09_29_33BI-DE
									I	II	
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00		-1 500,00	-1 500,00		0,00	-1 500,00	-1 500,00	
6228	Divers	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	85 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	12 442,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 330 850,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	455 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	160 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	180 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information  Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote)  III = I + II	Berger Levraud
										TOTAL
64132	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64138	Primes et autres indemnités	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	2 555 182,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	81 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
739211	Attribution de compensation	2 362 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
739221	FNGIR	44 182,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
739221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
7398	Revers., restitutions et prél. divers	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	3 752 421,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65311	Indemnités de fonction	71 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65315	Formation	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65568	Autres contributions	3 455 271,73	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information  Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote)  III = I + II	Berser Levraud
										TOTAL
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	157 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>8 270 445,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,00</b>	<b>-1 500,00</b>	
66	Charges financières	52 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>52 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>8 322 945,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
023	Virement à la section d'investissement	400 918,82			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	495 270,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	495 270,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>896 188,82</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	7 500,00
--------------------------------	----------

Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
	7 500,00

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>7 818 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	75 794,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 794,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	726 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	208 164,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	518 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 557 295,73	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 840 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	109 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	332 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	52 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 222 795,73	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 270 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	294 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	376 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747882	Contribut° pour personnel privé d'emploi	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	44 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	405 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Voté	Publié lessemblée	Berger Levaud	Total
					ID : 077-200023919-20250929-2025_09_29_33BI-DE	II	III = I + II	
75	Autres produits de gestion courante (4)	36 000,00	0,00	0,00		0,00		0,00
752	Revenus des immeubles	36 000,00	0,00	0,00		0,00		0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 794 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	24 000,00		0,00		0,00		0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	24 000,00		0,00		0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>24 000,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>1 120 368,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>618,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	173 798,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	779 870,28	0,00	0,00	0,00	618,16	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>405 738,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	171 629,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	234 109,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>134 080,08</b>	<b>4 717,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 259 784,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		17 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		147 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		173 798,23
204	Subventions d’équipement versées	127 500,00	0,00	0,00	0,00		130 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 580,08	4 717,76	0,00	0,00		791 786,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>405 738,53</b>
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		171 629,40
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		234 109,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 120 368,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	17 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	152 968,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	20 830,23	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	17 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	597 620,28	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>405 738,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	91 629,40	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	234 109,13	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.900

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
			041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120 368,51
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 200,00
164	Emprunts auprès des éts financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 968,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 830,23
213	Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 250,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
218	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 620,28
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 738,53
102	Dotations et fonds d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
106	Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 629,40
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 109,13

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
			201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES											IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE											A1.902

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A1.902

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A1.903

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)									
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs			
		3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	618,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618,16
218	Autres immobilisations corporelles	618,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618,16
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>6 580,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>127 500,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 500,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	6 580,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.905

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 080,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 580,08
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 717,76
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 717,76
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 717,76</b>
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 717,76
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie								
			841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>8 232 695,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	540 242,00	0,00	0,00	0,00	90 250,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 330 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 555 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 752 421,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	53 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>7 773 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	75 794,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	726 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	5 557 295,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 270 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>8 322 945,73</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		630 492,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 330 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 555 182,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 752 421,73
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		53 500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>7 794 159,84</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 794,11
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00		128 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		726 292,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 557 295,73
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 270 778,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		36 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.930

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	<b>8 220 253,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourn	102 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	105 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	827 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	424 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	90 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	3 485 271,73	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	53 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	2 555 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>7 706 159,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
641	Rémunérations du personnel	75 794,11	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 557 295,73	0,00	0,00	0,00	0,00
735	Fraction de TVA	726 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	670 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	104 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	495 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervnt° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.						
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports					
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

IV

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
			041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 232 695,73</b>
606	Achats non stockés de matières et fourn		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 500,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
613	Locations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
615	Entretien et réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 800,00
616	Primes d'assurances		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
618	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
621	Personnel extérieur au service		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
623	Pub., publications, relations publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
625	Déplacements et missions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 442,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 350,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
641	Rémunérations du personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	827 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 300,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
653	Indemnités		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 650,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
655	Contributions obligatoires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 485 271,73
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00
658	Charges diverses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
661	Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 555 182,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 773 159,84</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 794,11
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 557 295,73
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726 292,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 601,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 399,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 478,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AZ.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES											IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE											A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A2.932

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)							327 Soutien aux sportifs		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives				
		3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	<b>90 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 250,00</b>
624	Transports biens, transports collectifs	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
628	Divers	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>
706	Prestations de services	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****AZ.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

### A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.935

#### FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.935

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
706	Prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.935

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**AZ.936****FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.937

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 960 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 960 000,00									
00000696572	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE_Agence de MEAUX	16/10/2017		05/03/2018	560 000,00	F		1,550	1,562		T	X Echéance constante		A-1
00000696573	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE_Agence de MEAUX	16/10/2017		05/03/2018	360 000,00	F		1,550	1,562		T	X Echéance constante		A-1
00000696579	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE_Agence de MEAUX	16/10/2017		01/03/2018	189 000,00	F		1,550	1,562		T	X Echéance constante		A-1
10196	CDC Direction régionale IDF	27/06/2014		01/08/2016	270 000,00	V		2,250	2,357		A	C		A-1
5630549	CAISSE EPARGNE	08/10/2018		01/03/2019	889 000,00	F		1,650	1,652		T	X Echéance constante		A-1
5812889	CAISSE EPARGNE	04/10/2019		01/03/2020	300 000,00	F		0,980	1,128		T	X Echéance constante		A-1
MON551455EUR	CAFFIL	24/12/2024		01/04/2025	392 000,00	F		3,560	3,659		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Décrit des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Gorée d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>2 960 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 180 293,67					137 672,23	40 514,37	0,00	7 315,77	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 180 293,67					137 672,23	40 514,37	0,00	7 315,77	
00000696572		0,00	A-1	383 369,23	12,25	F		1,562	26 830,87	5 786,77	0,00	399,13	
00000696573		0,00	A-1	246 451,65	12,25	F		1,562	17 248,41	3 720,07	0,00	256,58	
00000696579		0,00	A-1	129 387,23	12,25	F		1,562	9 055,40	1 953,04	0,00	5,18	
10196		0,00	A-1	146 540,07	9,92	R		2,357	13 717,77	6 035,82	0,00	2 286,30	
5630549		0,00	A-1	652 132,65	13,25	F		1,652	41 788,99	10 438,85	0,00	834,14	
5812889		0,00	A-1	230 412,84	14,25	F		1,128	14 330,79	2 205,49	0,00	176,47	
MON551455EUR		0,00	A-1	392 000,00	19,33	F		3,659	14 700,00	10 374,33	0,00	3 357,97	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N									Annuité ID: 077-200023919-20250929-2025_09_29_33BI-DE	Publié le	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)					
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 180 293,67</b>				<b>137 672,23</b>	<b>40 514,37</b>	<b>0,00</b>	<b>7 315,77</b>	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

B1.3

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 180 293,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

#### B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

#### METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €	27-11-2017
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	204 Subventions équipementsversésBien mobiliers, matériel,étude	5
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5
L	2158Matériel technique meuleuse,machine à découper....	6
L	2188 Autres agencements jeux enfants,bancs	30
L	2188 Autres immobilisations corporelles Equipement atelier	15
L	2188 Autres immobilisations corporelles Equipement garage	15
L	2188 Autres immobilisations corporelles Equipements sportifs	15
L	2188 Autres immobilisations corporelles four microondes,réfri...	10
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10
L	2031 Frais d'études	5
L	2033 Frais d'insertion	5
L	204 Subventions équipementsversésBien mobiliers, matériel,étude	5
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5
L	204Subventions équipements versées Projet infrastructure intérêt	40
L	204Subventions équipements versés Bâtiment et Installation	30
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2
L	2051 Concessions et droits similaires	5
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20
L	2132 Immeubles de rapport	50
L	21568 Autre matériel,outillage incendie &défense civile,laveuse	10
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15
L	2182 Matériel de transport - tous véhicules de +3.5t,mini bus...	8
L	2182 Matériel de transport - voitures	10

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Publié le	Délibéré
			Berger Levaud
L	2183 Matériel de bureau et mat. info-imprimantes,ordinateur,écr...	3	13/12/2021
L	2183 Matériel de bureau et matériel info-télécopieur.balance...	15	13/12/2021
L	2184 Mobilier-Bureaux,chaises,armoires,caissons	15	13/12/2021
L	2184 Mobilier-Bureaux,chaises,armoires,caissons	15	13/12/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles mobilier urbain....	8	13/12/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles-appareil levageascenceur	10	13/12/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles-coffres,armoires ignifug	30	13/12/2021
L	Aide à l'investissement des entreprises	5	13/12/2021

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice	
					D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
8016	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
8017	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
8018	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

IV  
DR-\*

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 7 794 159,84</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	 <b>I / II 0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)														
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III											
Part totale (4)		Dont part nette (5) I																					
<b>Marchés de partenariat (1)</b>																							
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00											
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>																							
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00											
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
				<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Au profit d'organismes publics					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Au profit d'organismes privés (1)					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Engagements liés à des délégations de service public					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES EN ETPT (4)	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL				
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,15
Adjoint d'animation principal de 2° classe	C	1,40	0,00	1,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>26,40</b>	<b>1,00</b>	<b>27,40</b>	<b>16,30</b>	<b>2,15</b>		<b>18,45</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	ANIM	396	0,00	A L332-8	CDD Directeur ALSH
Animateur principal de 2ème classe	B	ANIM	638	0,00	A L332-23-1	CDD Animateur RPE
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	A L333-8-2	CDD Chargé de mission juridique
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplis des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à siège de la communauté de communes (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
01/01/2025 - Subventions	OFFICE DE TOURISME DE SOUPPES SUR LOING	OFFICE DE TOURISME DE SOUPPES SUR LOING		3 000,00
01/01/2025 - Subventions	JA 77 FESTIVAL DE LA TERRE	JA 77 FESTIVAL DE LA TERRE		4 000,00
01/01/2025 - Subventions	MOTO CLUB CHATEAU LANDON	MOTO CLUB CHATEAU LANDON		2 000,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
SMEP		SFP	28 107,00
GIP accueil habitat		SFP	3 747,60
Epage		SFP	55 226,00
SITOMAP	01/01/2010	SFP	151 864,76
SMETOM de la Vallée du Loing	01/01/2010	SFP	2 723 508,93
SIRMOTOM	01/01/2010	SFP	299 152,40
Seine et Marne Numérique	01/01/2013	SFP	127 500,00
SIRTOM (ex SIEOM Arville)	01/11/2016	SFP	48 054,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

#### LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-18 142,84	0,00	0,00	-18 142,84
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-73 486,56	0,00	0,00	-73 486,56
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-91 629,40	0,00	0,00	-91 629,40

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	91 629,40	0,00	0,00	91 629,40
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-91 629,40	0,00	0,00	-91 629,40
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	171 000,00	0,00	0,00	171 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	976 188,82	0,00	0,00	976 188,82
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	805 188,82	0,00	0,00	805 188,82

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>I 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>147 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	147 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>24 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES****C1.3****RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>V 976 188,82</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	80 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>896 188,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	32 000,00	0,00	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	12 000,00	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	228 000,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	25 000,00	0,00	0,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	300,00	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	500,00	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	18 000,00	0,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	23 670,00	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	100,00	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	1 000,00	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 000,00	0,00	0,00
2817838	<i>Autre matériel informatique (m. à dispo)</i>	400,00	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	60 000,00	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	50 000,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	22 000,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	8 000,00	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	300,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	13 000,00	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions	Votes (2)
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	400 918,82	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

#### LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>	(B)	<b>0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>	(C)	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION****D2.2****Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	22 980 000,00	2,32	2,00	0,00	459 600,00	2,32
TFPNB	2 186 000,00	2,01	2,00	0,00	43 720,00	2,01
CFE	5 752 000,00	1,61	22,05	0,00	1 268 316,00	1,60
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 411 000,00	1,79	2,00	0,00	68 220,00	1,79
<b>TOTAL</b>	<b>34 329 000,00</b>	<b>2,13</b>			<b>1 839 856,00</b>	<b>1,80</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID : 077-200023919-20250929-2025\_09\_29\_33BI-DE

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****DEPENSES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<i>Total des dépenses réelles</i>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****RECETTES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		0,00
<b>Dotations et participations reçues</b>		0,00
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		
013	Atténuations de charges		0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

V

A

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/09/2025

Présenté par Le Le Président (1),

A Château-Landon, le 29/09/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session Ordinaire

A Château-Landon, le 29/09/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

001-Arville, THIBAULT Anne	
002-Aufferville, MOULIE Bruno	
003-Beaumont du gatinais, TRIPET Philippe	
004-Beaumont du gatinais, JAMESSE Patricia	
005-Bougigny, LIONNET Rose-Marie	
006-Bougigny, JOURANDON Alain	
007-Bransles, BAUWENS Michel	
008-Bransles, DELAFOSSE Bruno	
009-Chaintreaux, KERLO Alexis	
010-Chaintreaux, METAUT Alain	
011-Chateau-Landon, LAGILLE Valérie	
012-Chateau-Landon, VIEZZI Cristèle	
013-Chateau-Landon, BAUDOUIN Frédéric	
014-Chateau-Landon, PEREIRA Serge	
015-Chateau-Landon, STITI Sylvie	
016-Chenou, MOUSSET Gérard	
017-Egreville, POMMIER Pascal	
018-Egreville, LAURENT Nathalie	
019-Egreville, BASCHET Bruno	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

020-Gironville, WATTS Marian	
021-Ichy, JACQUESSON Hervé	
022-Lorrez le bocage, BOYER Yves	
023-Lorrez le bocage, QUESTEL Marie-Josée	
024-La Madeleine sur Loing, HYEST Jean-Jacques	
025-Maisoncelles en Gâtinais, GARLAND Maurice	
026-Mondreville, CHAUSSY Patrick	
027-Obsonville, BRIDET Hélène	
028-Poligny, GENEVIEVE Gérard	
029-Poligny, LEDUC Christine	
030-Souppes sur Loing, BABUT Pierre	
031-Souppes sur Loing, VILETTE Nathalie	
032-Souppes sur Loing, CAMMARATA Gérard	
033-Souppes sur Loing, BAUDON Marie-Laure	
034-Souppes sur Loing, POUJADE Jean-Yves	
035-Souppes sur Loing, VAPPEREAU Florence	
036-Souppes sur Loing, CAPELLE Jean-Michel	
037-Souppes sur Loing, REBOUCO Hélène	
038-Souppes sur Loing, PRESLES Jocelyne	
039-Souppes sur Loing, MARTIN Patrice	
040-Vaux sur Lunain, CHIANESE Vincent	
041-Villebéon, PLE Francis	

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/09/2025, et de la publication le 30/09/2025  
 A Château-Landon, le 29/09/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_33

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 (BUDGET PRINCIPAL)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>		
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>		

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
  - VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
  - VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-04-14\_17 du 14 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025 du budget principal,
  - VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  - VU** le projet de décision modificative n° 1 du budget principal 2025 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025-04-14\_17 du 14 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2025 du budget principal de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** qu'une décision modificative est à prendre sur ledit budget afin de procéder à des ajustements budgétaires liés aux intérêts courus non échus,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal 2025 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6227-020 : Frais d'actes et de contentieux	1 500,00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66112-020 : Intérêts - Rattachement des ICNE		1 500,00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance

Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST

Commune	Statut	NOM	Prénom	Signature
Arville	Titulaire	THIBAULT	Anne	
	Suppléant	BESLE	Jean-Pierre	
Aufferville	Titulaire	MOULIE	Bruno	
	Suppléant	BRIAND	Thierry	
Beaumont-du-Gâtinais	Titulaire	TRIPET	Philippe	
	Titulaire	JAMESSE	Patricia	
Bougligny	Titulaire	LIONNET	Rose-Marie	
	Titulaire	JOURANDON	Alain	
Bransles	Titulaire	BAUWENS	Michel	
	Titulaire	DELAFOSSÉ	Bruno	
Chaintreaux	Titulaire	KERLO	Alexis	
	Titulaire	METAUT	Alain	
Château - Landon	Titulaire	LAGILLE	Valérie	
	Titulaire	VIEZZI	Cristèle	
	Titulaire	BAUDOUIN	Frédéric	 Excusé pour Val Lagille
	Titulaire	PEREIRA	Serge	
	Titulaire	STITI	Sylvie	 Excusée

	Statut	NOM	Prénom	Signature
Chenou	Titulaire	MOUSSET	Gérard	Excusé
	Suppléant	THOISON	Pascal	<i>Excusé</i>
Egreville	Titulaire	POMMIER	Pascal	
	Titulaire	LAURENT	Nathalie	
	Titulaire	BASCHET	Bruno	
Gironville	Titulaire	WATTS	Marian	
	Suppléant	JEANNOTIN	Olivier	
Ichy	Titulaire	JACQUESSON	Hervé	
	Suppléant	CHÉREAU	Cynthia	
Lorrez-le-Bocage	Titulaire	BOYER	Yves	
	Titulaire	QUESTEL	Marie - José	
La Madeleine sur Loing	Titulaire	HYEST	Jean - Jacques	
	Suppléant	THILLOU	Guy	
Maisoncelles en Gâtinais	Titulaire	GARLAND	Maurice	
	Suppléant	VINTANEL	Netty	
Mondreville	Titulaire	CHAUSSY	Patrick	
	Suppléant	POITOU	Jean - Sébastien	

Commune	Statut	NOM	Prénom	Signature
Obsonville	Titulaire	BRIDET	Hélène	
	Suppléant	COURTOIS	Hervé	
Poligny	Titulaire	GENEVIEVE	Gérard	
	Titulaire	LEDUC	Christine	 <i>Excusée pour la G.GENEVIEVE</i>
Souppes-sur-Loing	Titulaire	BABUT	Pierre	
	Titulaire	VILETTE	Nathalie	 <i>N. Vilette</i>
	Titulaire	CAMMARATA	Gérard	 <i>Merci.</i>
	Titulaire	BAUDON	Marie - Laure	 <i>J.Baudon.</i>
	Titulaire	POUJADE	Jean - Yves	 <i>J.Poujade</i>
	Titulaire	VAPPEREAU	Florence	 <i>Florence Vapperau</i>
	Titulaire	CAPELLE	Jean - Michel	 <i>Jean-Michel Capelle</i>
	Titulaire	REBOUCO	Hélène	 <i>Hélène Rebooco</i>
	Titulaire	MARTIN	Patrice	 <i>Patrice Martin</i>
	Titulaire	PRESLES	Jocelyne	 <i>Jocelyne Presles</i>
Vaux sur Lunain	Titulaire	CHIANESE	Vincent	 <i>Vincent Chianeze</i>
	Suppléant	LELU	Patrick	

Commune	Statut	NOM	Prénom	Signature
Villebéon	Titulaire	PLE	Francis	
	Suppléant	MARCOIN	Didier	
CCGVL	Directeur Général des Services	LAROCHE	Pierre	
	Coordinatrice administration générale	MESSIAS	Marinette	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_34

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougligny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code général de la fonction publique,
- VU** la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
- VU** la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- VU** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'État et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,
- VU** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,
- VU** le décret n° 2014-923 du 18 août 2014 portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,
- VU** le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, notamment ses articles 54 et 91,
- VU** le décret n° 2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'État,
- VU** le décret n° 2025-197 du 27 février 2025 relatif aux règles de rémunération de certains agents publics placés en congé de maladie ordinaire ou en congé de maladie,
- VU** l'arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un

régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la circulaire NOR : RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2020-12-14\_48 du 12 décembre 2020 intégrant les adjoints techniques dans le RIFSEEP,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-04-14\_21 du 14 avril 2025 intégrant les agents de maîtrise dans le RIFSEEP,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'avis défavorable du Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne du 26 août 2025 notifié le 2 septembre 2025,
- VU** l'avis favorable du Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne du 16 septembre 2025 notifié le 26 septembre 2025,

- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016, le Conseil communautaire a institué le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2020-12-14\_48 du 12 décembre 2020, le Conseil communautaire y a intégré les adjoints techniques,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025-04-14\_21 du 14 avril 2025, le Conseil communautaire y a intégré les agents de maîtrise,
- CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a recruté un agent contractuel désormais lauréat du concours de puéricultrice territoriale,
- CONSIDÉRANT** que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est transposable à la fonction publique territoriale,
- CONSIDÉRANT** que le RIFSEEP se compose d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et d'un complément indemnitaire annuel (CIA) facultatif tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir,

- CONSIDÉRANT** que l'indemnité pourra être versée aux fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi qu'aux agents non titulaires,
- CONSIDÉRANT** que pour ces derniers, une ancienneté d'un an est requise,
- CONSIDÉRANT** que chaque part du RIFSEEP correspond à un montant fixé dans la limite des plafonds déterminés et applicables aux fonctionnaires de l'État,
- CONSIDÉRANT** que les montants sont établis pour un agent exerçant à temps complet et sont réduits au prorata de la durée effective du temps de travail pour les agents exerçant à temps partiel ou exerçant sur un emploi à temps non complet,
- CONSIDÉRANT** que les montants évoluent au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'État,
- CONSIDÉRANT** que le montant annuel attribué individuellement est fixé par arrêté de l'autorité territoriale,
- CONSIDÉRANT** que chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonctions suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis et les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés,
- CONSIDÉRANT** que le cadre d'emploi des puéricultrices territoriales est réparti en deux groupes de fonctions auxquels correspondent les montants plafonds suivants :

	Plafond annuel de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)	Plafond annuel du complément indemnitaire annuel (CIA)
Groupe 1	19 480 €	3 440 €
Groupe 2	15 300 €	2 700 €

- CONSIDÉRANT** que lors de sa séance du 26 août 2025, le Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne a émis un avis défavorable à l'unanimité des deux collèges,
- CONSIDÉRANT** que les collèges représentant le personnel et les collectivités ont reproché l'absence de transmission de la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- CONSIDÉRANT** en effet que la collectivité a omis de transmettre ladite délibération lors de la saisine du Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne,
- CONSIDÉRANT** néanmoins que lors de l'instruction de la saisine entre le 22 juillet et le 26 août 2025, le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne n'a pas fait de demande de pièces complémentaires,
- CONSIDÉRANT** par ailleurs que le collège représentant le personnel a reproché la fixation des minima d'IFSE à 0 € et l'absence de mention des contractuels,
- CONSIDÉRANT** que la fixation des minima d'IFSE à 0 € est conforme à la législation en vigueur,
- CONSIDÉRANT** que l'autorité territoriale apprécie librement par arrêté l'attribution et le montant de l'IFSE,

**CONSIDÉRANT**

que les conditions relatives aux contractuels figurent dans la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),

**CONSIDÉRANT**

enfin que le collège représentant les collectivités a demandé de compléter le tableau de répartition en ajoutant la référence à l'arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

**CONSIDÉRANT**

que le tableau ci-dessus est issu de la transposition dudit arrêté visé en préambule,

**CONSIDÉRANT**

que la collectivité a saisi le Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne le 8 septembre 2025 pour réexamen de l'intégration des puéricultrices dans le RIFSEEP de la CCGVL,

**CONSIDÉRANT**

que lors de sa séance du 16 septembre 2025, le Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne a émis un avis favorable à l'unanimité des deux collèges,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**Article 1<sup>er</sup> :**

INTÈGRE les puéricultrices territoriales dans le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing créé par délibération du Conseil communautaire n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 et complété par les délibérations du Conseil communautaire n° 2020-12-14\_48 du 12 décembre 2020 et n° 2025-04-14\_21 du 14 avril 2025 ;

**Article 2 :**

PRÉCISE que la délibération du Conseil communautaire n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 instituant le RIFSEEP demeure inchangée dans ses principes ;

**Article 3 :**

PRÉCISE que le montant minimal de l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) est de 0 € pour les groupes 1 et 2 et que le montant maximal annuel est de 19 480 € pour le groupe 1 et de 15 300 € pour le groupe 2 ;

**Article 4 :**

PRÉCISE que pour chaque groupe, l'enveloppe globale afférente à l'IFSE est déterminée par le produit des plafonds par le nombre d'agents relevant des grades du cadre d'emploi de puéricultrice territoriale ;

**Article 5 :**

PRÉCISE que le montant minimal du complément indemnitaire annuel (CIA) est de 0 € pour les groupes 1 et 2 et que le montant maximal annuel est de 3 440 € pour le groupe 1 et de 2 700 € pour le groupe 2 ;

**Article 6 :**

INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

**Article 7 :**

PRÉCISE que le RIFSEEP de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing fera l'objet d'une nouvelle délibération-cadre fin 2025 pour prendre en compte les récentes évolutions législatives et réglementaires et étendre le régime aux contractuels dès l'intégration dans la collectivité ;

Article 8 :

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme

Le Président



Jean-Jacques HYEST



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_35

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

### TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Acte rendu exécutoire après envoi en  
Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPEREAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code général de la fonction publique, notamment son article L. 522-27,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'avis favorable du Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne du 26 août 2025 notifié le 2 septembre 2025,
  
- CONSIDÉRANT** qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer, après avis du Comité social territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade,
- CONSIDÉRANT** que la délibération doit fixer ce taux variable entre 0 et 100 % pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade,
- CONSIDÉRANT** que le taux retenu reste en vigueur tant qu'une nouvelle délibération de l'organe délibérant ne l'a pas modifié,
- CONSIDÉRANT** que dans l'hypothèse où le taux est inférieur à 100 %, l'assemblée délibérante peut prévoir que, lorsque le nombre calculé n'est pas un nombre entier, le principe de l'arrondi à l'entier supérieur est retenu ou la décimale est ajoutée au nombre calculé l'année suivante,
- CONSIDÉRANT** que lors de sa séance du 26 août 2025, le Comité social territorial du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne a émis un avis favorable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : FIXE, à partir de l'année 2025, le taux de promotion comme suit :

*Filière : administrative,  
Cadre d'emplois : adjoint administratif,  
Grade : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,  
Taux : 100 %.*

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme

Le Président



J. Hyest



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_36

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

### CRÉATION DE POSTE

### ET MODIFICATION DE CRÉATION DE POSTE

30 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après envoi en

Sous-préfecture le :

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougligny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
POUR : 28	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CONTRE : 8	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code général de la fonction publique,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2024-12-16\_59 du 16 décembre 2024 relative à la création de postes,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-09-29\_35 du 29 septembre 2025 relative au taux de promotion pour les avancements de grade,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  
- CONSIDÉRANT** que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2025-09-29\_35 du 29 septembre 2025, le Conseil communautaire a approuvé le taux de promotion pour les avancements au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- CONSIDÉRANT** qu'un adjoint administratif exerçant à l'office de tourisme de Château-Landon est éligible à l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- CONSIDÉRANT** que pour renforcer la direction générale afin de respecter la durée légale de 1 607 heures et l'obligation en matière de congés payés, le Conseil communautaire, par délibération n° 2024-12-16\_59 du 16 décembre 2024 relative à la création de postes, a approuvé la création d'un emploi non permanent à temps complet d'une durée maximale d'un an défini comme suit :

*Filière : administrative*

*Cadre d'emploi : attaché territorial*

*Grades : attaché territorial, attaché principal ;*

**CONSIDÉRANT**

que pour ledit poste, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing dont une seule correspondait au profil recherché,

**CONSIDÉRANT**

que la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2016-12-13\_53 du 13 décembre 2016 instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ne permet pas d'en attribuer à tout contractuel lors de la première année,

**CONSIDÉRANT**

ainsi que cette rigidité induit de proposer des contrats sur des grades et échelons plus élevés,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés,

Article 1<sup>er</sup> :

CRÉE un emploi permanent à temps complet défini comme suit :

*Filière : administrative*

*Cadre d'emploi adjoint administratif (catégorie C)*

*Grade : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (C2) ;*

Article 2 :

MODIFIE l'emploi non permanent à temps complet d'une durée maximale d'un an créé par délibération n° 2024-12-16\_59 du 16 décembre 2024 comme suit :

*Filière : administrative*

*Cadre d'emploi : attaché territorial*

*Grades : attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe ;*

Article 3 :

INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 4 :

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance

Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président



Jean-Jacques HYEST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes  
 77570 CHÂTEAU-LANDON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Date de la convocation :

23 septembre 2025

N° 2025-09-29\_37

Date d'affichage de la convocation :

23 septembre 2025

### RECRUTEMENT D'AGENTS EN CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (CEE)

Acte rendu exécutoire après envoi en  
 Sous-préfecture le :

30 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Rose-Marie LIONNET

Date de publication ou de notification :

30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En exercice : 41	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE <i>Philippe TRIPET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Représentés : 3	Bougigny	Rose-Marie LIONNET <i>Alain JOURDON</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Excusés non représentés : 1	Bransles	Michel BAUWENS <i>Bruno DELAFOSSE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votants : 36	Chaintreaux	Alexis KERLO <i>Alain MÉTAUT</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
POUR : 36	Château-Landon	Valérie LAGILLE <i>Frédéric BAUDOUIN</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valérie LAGILLE
CONTRE : 0	Chenou	Cristèle VIEZZI <i>Serge PEREIRA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ABSTENTION : 0	Égreville	Sylvie STITI <i>Gérard MOUSSET</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gironville	<i>Pascal THOISON</i> Pascal POMMIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Ichy	Nathalie LAURENT <i>Bruno BASCHET</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Hervé JACQUESSON <i>Cynthia CHEREAU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Yves BOYER <i>Marie-José QUESTEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mondreville	Jean-Jacques HYEST <i>Guy THILLOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Obsonville	Maurice GARLAND <i>Netty VINTANEL</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Poligny	Patrick CHAUSSY <i>Jean-Sébastien POITOU</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Hélène BRIDET <i>Hervé COURTOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Gérard GENEVIÈVE <i>Christine LEDUC</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard GENEVIÈVE

	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souppes-sur-Loing	Jean-Yves POUJADE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Florence VAPPERAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Villebéon	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 432-1 et suivants ainsi que D. 432-1 et suivants,
- VU** le Code du travail,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2025-05-26\_23 du 26 mai 2025 relative à la modification de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
  
- CONSIDÉRANT** que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant,
- CONSIDÉRANT** que la participation occasionnelle d'une personne physique à des fonctions d'animation ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif organisé à l'occasion de vacances scolaires, de congés professionnels ou de loisirs est qualifiée d'engagement éducatif,
- CONSIDÉRANT** que le contrat d'engagement éducatif (CEE) est conclu entre une personne physique et une personne physique ou morale gestionnaire d'un accueil collectif de mineurs,
- CONSIDÉRANT** néanmoins qu'il ne peut être conclu avec une personne physique qui anime ou gère à temps plein ou à temps partiel une structure d'accueil et qui peut être amenée au titre de ses fonctions à assurer l'encadrement d'un accueil ou d'un stage destiné aux personnes engagées dans un cursus de formation permettant d'exercer les fonctions d'animation ou de direction d'un accueil collectif de mineurs,
- CONSIDÉRANT** de même qu'un CEE ne peut être conclu avec les personnes physiques qui animent quotidiennement les accueils en période scolaire,

- CONSIDÉRANT** que certaines dispositions du Code du travail relatives au temps de pause, au repos quotidien et au repos hebdomadaire ainsi qu'au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) et à la rémunération mensuelle minimale ne sont pas applicables aux personnes titulaires d'un contrat d'engagement éducatif,
- CONSIDÉRANT** la rémunération des personnes titulaires d'un CEE ne peut être inférieure à 4,30 fois le montant du SMIC par jour,
- CONSIDÉRANT** que cette rémunération est versée au moins une fois par mois,
- CONSIDÉRANT** que lorsque les fonctions exercées supposent une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture et l'hébergement sont intégralement à la charge de l'organisateur de l'accueil et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des avantages en nature,
- CONSIDÉRANT** que le nombre de jours travaillés par les personnes titulaires d'un CEE ne peut excéder un plafond de quatre-vingts jours, apprécié sur chaque période de douze mois consécutifs,
- CONSIDÉRANT** que la totalité des heures de travail accomplies au titre du CEE et de tout autre contrat ne peut excéder quarante-huit heures par semaine, calculées en moyenne sur une période de six mois consécutifs,
- CONSIDÉRANT** que les personnes titulaires d'un CEE bénéficient au cours de chaque période de vingt-quatre heures d'une période minimale de repos de onze heures consécutives,
- CONSIDÉRANT** que cette période de repos peut être soit supprimée, soit réduite, sans pouvoir être inférieure à huit heures,
- CONSIDÉRANT** que les personnes titulaires d'un CEE bénéficient alors d'un repos compensateur égal à la fraction du repos dont elles n'ont pu bénéficier,
- CONSIDÉRANT** qu'elles bénéficient, au cours de chaque période de sept jours, d'une période minimale de repos de vingt-quatre heures consécutives,
- CONSIDÉRANT** que le CEE précise l'identité des parties et leur domicile, la durée du contrat et les conditions de rupture anticipée du contrat, le montant de la rémunération, le nombre de jours travaillés prévus au contrat, le programme indicatif des jours travaillés pendant la période du contrat avec la répartition du nombre de jours entre les jours de la semaine ou les semaines du mois, les jours de repos et le cas échéant, les avantages en nature et le montant des indemnités,
- CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing dispose de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire » comprenant notamment la création, la gestion et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement pendant les périodes de vacances scolaires,
- CONSIDÉRANT** qu'à ce titre, elle gère en régie l'accueil de loisirs sans hébergement d'Aufferville,
- CONSIDÉRANT** que le recours à des CEE garantissant une souplesse dans la gestion des ressources humaines correspond aux besoins de la CCGVL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

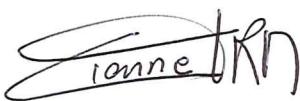
Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE le recrutement de cinq agents en contrat d'engagement éducatif (CEE) pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement d'Aufferville ;

- Article 2 : FIXE la rémunération forfaitaire journalière à 130,00 € brut sur la base de 10 heures par jour ;
- Article 3 : PRÉCISE que ladite rémunération sera proratisée selon le nombre d'heures réellement effectuées ;
- Article 4 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;
- Article 5 : AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 30 septembre 2025

La secrétaire de séance



Rose-Marie LIONNET

Pour extrait conforme  
Le Président

  
Jean-Jacques HYEST